

Le 15 février 2024

PAR COURRIEL

ministre@finances.gouv.qc.ca

Monsieur Eric Girard
Ministre des Finances
Gouvernement du Québec

OBJET : Budget du Québec 2024

Monsieur,

La Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS), affiliée à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), compte aujourd'hui plus de 145 000 membres, dont 80 % sont des femmes, œuvrant dans le réseau de la santé et des services sociaux et dans le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance.

Fondée en 1947, notre organisation a été aux premières loges et a pris part à l'édification du réseau public de santé et de services sociaux au cours des années 1960, et de celle du réseau des services de garde éducatifs à l'enfance, une trentaine d'années plus tard. Notre organisation a conservé dans sa mémoire institutionnelle les raisons qui nous ont collectivement poussés à donner naissance à ces réseaux, ainsi que les luttes qu'il a fallu mener pour que le tout prenne forme. Les conséquences positives de ces réseaux sur toute la population du Québec sont indéniables, et la FSSS-CSN considère le tout comme un acquis précieux pour notre société, que tout gouvernement devrait se donner pour mission principale de protéger, voire de renforcer.

Nous sommes aujourd'hui fortement préoccupés par l'état de ces deux réseaux, mis à mal sous l'effet des politiques néolibérales qui ont été déployées au cours des dernières décennies. Nous constatons que l'État québécois peine aujourd'hui à répondre à ses missions les plus fondamentales, et que de plus en plus de personnes sont abandonnées à leur sort et laissées pour compte. C'est tout le Québec qui s'en trouve aujourd'hui fragilisé, et à risque de fracture sociale. C'est un contexte qui met non seulement en péril notre équilibre, mais aussi notre démocratie, et nous vous invitons à faire les choix politiques qui s'imposent, à savoir ceux qui sont en faveur d'une plus grande justice sociale.

Ces quelques commentaires complètent le mémoire prébudgétaire qui vous a été transmis par la CSN, que nous appuyons sans réserve.

La FSSS-CSN est aussi membre de la Coalition Main rouge, et nous souscrivons aussi au mémoire que la coalition vous a fait parvenir.

L'état de nos réseaux

En santé et services sociaux, la situation a passé le point de non-retour. L'accès à la première ligne, presque entièrement privatisée et organisée librement et sans contraintes par les médecins, ne permet pas de garantir un accès satisfaisant à l'ensemble de la population. Cette situation n'est pas étrangère à l'encombrement des urgences, passé la limite de l'acceptable, tout comme la trop faible capacité hospitalière, le manque de places d'hébergement et de soins de longue durée et la faiblesse de l'offre en soutien à domicile. Et c'est sans parler du manque d'accès aux services professionnels, aux services sociaux, de la fermeture de résidence pour personnes âgées, du manque de soutien aux ressources intermédiaires et de type familial, pour ne nommer que quelques autres difficultés du réseau. Les besoins sont criants, et les lacunes dans l'accès et l'offre de soins et services ne sont pas sans conséquences économiques et sociales, chaque situation de santé ou psychosociale non prise en charge à temps ou adéquatément se révélant habituellement d'autant plus chère et lourde de conséquences quand on les laisse trainer.

La FSSS représente du personnel dans le secteur préhospitalier. Les répartiteurs médicaux d'urgence (RMU) des centres de communication santé, ainsi que les paramédics, sont très bien placés pour constater les impacts de cette crise, et en subissent lourdement les conséquences. Les personnes ne pouvant bénéficier en temps opportun à un service de santé ou social finissent souvent par devoir faire appel, en dernier recours, aux services préhospitaliers, pour toutes sortes de situations pour lesquelles d'autres issues, plus efficaces et moins dispendieuses, devraient être trouvées. Cela place tout le secteur en situation de surcharge. Des réserves financières devraient être prévues pour notamment accroître l'autonomisation du personnel dans l'exercice de leur champ de pratique, mettre fin aux horaires de faction et développer les soins avancés, autant de mesures qui permettraient d'agir efficacement sur la crise.

Dans le domaine des services de garde, on ne parvient toujours pas à compléter le réseau, et le manque de places affecte la vie de nombreuses familles, sans parler des conséquences sur l'accès au travail des mamans québécoises.

Le personnel qui œuvre dans ces deux réseaux est à bout de souffle, et l'attraction et la rétention du personnel demeurent un défi considérable qui devra être rapidement relevé.

Donc, avant même de considérer l'idée de baisser les impôts au Québec, nous vous invitons à procéder aux investissements qui sont requis pour relancer et consolider ces deux réseaux, et considérer le tout comme étant aussi une question d'équité intergénérationnelle.

Ce sont les jeunes familles qui, en ce moment même, n'ont pas accès à des places en services éducatifs à l'enfance. Ce sont les enfants de ces jeunes familles qui n'ont pas accès aux services professionnels auxquels ils ont pourtant droit, ce sont des enfants qu'on ne parvient pas à protéger avec nos services à la jeunesse en difficulté. Et l'équité intergénérationnelle devrait prévaloir aussi pour les aînés du Québec, ceux-là mêmes qui l'ont construit, et qui sont aujourd'hui victimes d'évictions sauvages, de fermeture de résidences pour aînés, ou à qui on vend, sans scrupules, des soins et des services à fort prix, auxquels ils devraient pourtant avoir droit, et qui devraient leur être offerts par les programmes publics de soutien à domicile.

Privatisation et centralisation

Avec le projet de loi 15 et la réforme Dubé, votre gouvernement a fait le choix de normaliser et d'accroître la place du privé en santé et services sociaux, déjà solidement implantée au Québec, malgré le fait que cette avenue soit notoirement connue pour être plus chère, moins efficace, moins juste et susceptible d'accroître les inégalités sociales.

Votre gouvernement a aussi fait le choix d'une hyper centralisation des structures et de la gestion du réseau contre le consensus des parties prenantes sur le terrain. C'est non seulement l'exact contraire de ce que la situation commande, mais c'est aussi passer à côté des vrais problèmes du réseau, à savoir la trop grande place et l'inefficacité du privé en santé et services sociaux, notamment de sa composante médicale en première ligne, le manque de capacité hospitalière et d'hébergement, la faiblesse de l'offre en soutien à domicile, et les limites de la couverture publique (ex. : services professionnels, médicaments).

Ces choix politiques auront en outre pour conséquence inévitable d'accroître la bureaucratie, ce qui compromettra l'efficacité et ce qui générera des coûts supplémentaires.

Nous vous invitons donc à prendre les mesures requises pour débarrasser le réseau de la santé et des services sociaux de toute forme de parasitage, par le privé, et de le purger de toute marchandisation de la santé. Les investissements requis doivent notamment être faits pour

déprivatiser la première ligne, et l'organiser en fonction des besoins de la population, et non pas des médecins entrepreneurs, pour accroître la capacité hospitalière, les places d'hébergement en soins de longue durée et pour prendre le virage du soutien à domicile. Des mesures devraient être prises pour corriger l'actuel déséquilibre entre la rémunération médicale et les investissements consentis aux autres soins et services publics dispensés dans le réseau.

L'institut de recherche socio-économique (IRIS) a identifié [six remèdes pour révolutionner le système de santé au Québec](#). C'est à notre avis la voie à emprunter pour réparer notre réseau et réparer les dommages qui lui ont été infligés au cours des années. Le prochain budget devrait pouvoir soutenir son déploiement.

Des ressources financières doivent aussi permettre de déprivatiser et de compléter le réseau des services de garde éducatifs en faveur des CPE et RSGÉ. Pour les familles en attente de places, cela revêt un caractère urgent.

Le grand dérapage

Notre société ne parvient actuellement plus à respecter les dispositions du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Nous ne pouvons donc passer sous silence notre profond désaccord avec toute politique qui consiste, comme ça a été le cas au cours des dernières années, à accorder des baisses d'impôts qui bénéficient aux plus riches, à offrir des cadeaux fiscaux aux grandes entreprises, ou qui contribue à accroître les inégalités sociales. La priorité absolue devrait être donnée à la reconstruction d'urgence de notre filet social, alors même que les crises se multiplient au Québec et qu'une fracture sociale prend peu à peu forme.

Qu'il s'agisse de l'itinérance et de l'insécurité alimentaire qui gagnent rapidement du terrain, de l'importante pénurie de logements qui affecte maintenant toutes les régions et de l'explosion du coût des loyers qui met à mal la capacité de payer d'un nombre préoccupant de ménages locataires, de l'état précaire des réseaux de santé, d'éducation et de services de garde éducatifs à l'enfance – pourtant des missions fondamentales de l'état, du soutien insuffisant accordé aux organismes communautaires autonomes – le dernier rempart pour nombre de personnes. Qu'il s'agisse de la montée des problèmes de santé mentale, des nombreux jeunes en difficulté, des nombreuses personnes âgées en perte d'autonomie et autres personnes en situation de précarité laissées pour compte, et que notre filet social ne parvient plus à protéger contre le pire, de l'urgence de l'action climatique, les chantiers prioritaires ne manquent pas. Dans le contexte, nous estimons que la toute première responsabilité de votre gouvernement est d'aller chercher les revenus nécessaires là où ils se trouvent, auprès des mieux nantis et des grandes entreprises,

et de faire les choix qui s'imposent, à la faveur du renforcement de notre filet social et du respect des droits fondamentaux, et ce, avant toute chose. C'est d'ailleurs un appel que font de plus de plus de personnes bien nanties.

Dans ce contexte, la récente subvention accordée à un club de hockey professionnel, mais aussi les récentes baisses d'impôts récurrentes, qui nous priveront pour les six prochaines années seulement de près plus de 9 milliards de dollars, le dogmatisme quant à la cible d'atteinte du déficit zéro en 2027-28, l'austérité qui pointe avec un taux de croissance des dépenses de programme insuffisant pour préserver les services, et encore davantage pour les renforcer, ce qui contribuera à accroître encore plus les besoins, nous semble être de l'ordre du manque de vision, voire du dérapage politique.

Retour à l'austérité

Les dernières indications lancées par le ministre des Finances pointent vers un retour à l'austérité budgétaire, ce qui nous éloigne collectivement de toute perspective de reconstruction de notre filet social. Pour nous, l'heure n'est pas à l'austérité, mais bien au renforcement du financement des principales missions de l'État. Nous nous opposons donc fermement à tout retour à l'austérité, nous vous invitons à bien mesurer les conséquences qu'entraînerait le sous-financement des services publics, des programmes sociaux et de l'action communautaire autonome, et nous vous invitons plutôt à revoir votre vision économique pour y inclure de nouvelles mesures fiscales visant notamment les plus riches de notre société ainsi que les grandes entreprises, et de la fonder sur la notion de bien-être collectif.

Mesures fiscales progressives

Plusieurs mesures fiscales progressives permettraient pourtant de réinvestir dans les services publics et les programmes sociaux, ainsi que dans la mission des groupes d'action communautaire autonome. Instaurer un impôt sur le patrimoine du 1 % des plus riches, réinstaurer la taxe sur le capital pour les banques, augmenter le nombre de paliers d'imposition, imposer davantage les dividendes et les gains en capital, au même titre que les revenus de travail, instaurer un régime public d'assurance-médicaments, augmenter les impôts des grandes entreprises plutôt que de les diminuer sont autant d'avenues que le gouvernement devrait emprunter pour lutter contre les inégalités sociales et éventuellement atteindre l'équilibre budgétaire sans recourir à des coupures et aux compressions. La Coalition Main rouge évalue qu'à terme, nous pourrions récupérer 14 milliards \$ par année. Nous vous invitons à mettre en place ces mesures.

L'échec du modèle néolibéral

Nous vous invitons aussi à vous détourner de toute politique d'inspiration néolibérale, et de reconnaître que c'est ce modèle, au cours des années, de réforme en réforme, au fil des baisses d'impôts bénéficiant aux plus riches combinées à des périodes d'austérité, qui nous a menés à l'actuelle crise.

Ce n'est pas en nous dépossédant de nos services publics et en les privatisant, ce n'est pas en confiant la gestion de notre avenir collectif à des top guns du privé, ce n'est pas en épousant la logique et les façons de faire du privé que nous allons collectivement nous sortir de crise, mais bien en collectivisant le financement de notre filet social, en resserrant les mailles, en misant sur un renforcement démocratique, et en favorisant l'égalité entre citoyens.

Le bien-être collectif doit prendre le pas sur l'enrichissement d'une minorité d'individus ou d'entreprises. La vision sur laquelle vous devez fonder les choix politiques que vous ferez lors de l'élaboration du prochain budget doit reposer sur la justice sociale, garante du bien-être collectif et de la cohésion de toute la société québécoise.

Recevez nos meilleures salutations,

Le président



Réjean Leclerc

c. c. : Coalition Main rouge info@nonauxhausses.org
Haroun Bouazzi, Québec Solidaire Haroun.Bouazzi.MAUR@assnat.qc.ca
Paul St-Pierre Plamondon, Parti Québécois chef.pspp@assnat.qc.ca
Frédéric Beauchemin, Parti libéral du Québec Frederic.Beauchemin.MABO@assnat.qc.ca